

France au centre, victoires socialistes

JÉRÔME JAFFRÉ

La réélection de François Mitterrand à la présidence de la République pourrait laisser croire à une grande stabilité du corps électoral à sept ans de distance. En réalité, il convient plutôt de parler de bouleversement du paysage politique français entre 1981 et 1988 avec l'accentuation du déclin communiste, le recul du centre droit et l'émergence d'une puissante extrême droite. En comparant les résultats des premiers tours des deux présidentielles, on est frappé du glissement du corps électoral (tableau 1). A l'issue du premier tour de 1981, le handicap de la gauche sur la droite était de 1,5 point ; à l'issue du premier tour de 1988 il est de 5,6 points. Dans chacun des deux pôles de l'esprit public, on enregistre un déplacement vers la droite : dans le camp du mouvement vers le pôle modéré puisque le PC perd 6,5 points et le courant socialiste en gagne 5,6 ; dans le camp de l'ordre vers le pôle le plus dur puisque le courant UDF s'effondre perdant 11,3 points alors que le RPR en gagne 1,8 et l'extrême droite apparue en 1984 atteint le score historique de 14,6 %.

Ce glissement du corps électoral se retrouve dans les évolutions idéologiques de l'opinion, en particulier dans le domaine économique ou à l'égard de l'entreprise¹. Il ne rendait pas inéluctable la réélection d'un président socialiste. Pourtant François Mitterrand, déjà net vainqueur en 1981 avec 52,2 % des voix en France métropolitaine, l'emporte plus aisément encore en 1988 avec 54 % des suffrages. Cette victoire tient en large partie à l'effondrement de la droite modérée au premier tour de scrutin.

L'EFFONDREMENT DE LA DROITE MODÉRÉE

Deux candidats d'envergure représentaient la droite modérée au premier tour de l'élection présidentielle : Jacques Chirac, Premier ministre en exercice, président du RPR, déjà candidat en 1981, et Raymond Barre, ancien Premier ministre, crédité dans l'opinion publique d'une forte dimension présidentielle. Or, la droite modérée subit le 24 avril un échec jamais atteint puisque ses deux candidats n'obtiennent que 36,3 % des

1. Sur cette évolution de l'opinion, on peut consulter les volumes annuels de la SOFRES, *L'état de l'opinion*, publiés depuis 1984 sous la direction d'Olivier Duhamel, Elisabeth Dupoirier et Jérôme Jaffré.

TABLEAU 1. — *Le glissement à droite du corps électoral de 1981 à 1988*

(France métropolitaine, % aux suffrages exprimés)

Courant politique des candidats	Présidentielle 1981 (1 ^{er} tour)	Présidentielle 1988 (1 ^{er} tour)	Ecart
Parti communiste	15,5	6,9	- 8,6 \
Communiste dissident	-	2,1	+ 2,1
Extrême-gauche	3,4	2,4	- 1,0
Parti socialiste - MRG	28,3	33,9	+ 5,6 /
<i>TOTAL GAUCHE</i>	<i>47,3</i>	<i>45,3</i>	<i>- 2,0 \</i>
Ecologiste	3,9	3,8	- 0,1
UDF	27,8	16,5	- 11,3 \
RPR	18,0	19,8	+ 1,8
Divers gaullistes	3,0	-	- 3,0
Front national	-	14,6	+ 14,6 /
<i>TOTAL DROITE</i>	<i>48,8</i>	<i>50,9</i>	<i>+ 2,1 /</i>

suffrages exprimés, soit une perte de plus de huit points par rapport aux législatives de 1986 et de onze points par rapport aux européennes de 1984.

Les sondages postélectorales de la SOFRES permettent d'analyser cette baisse de 1986 à 1988² : le recul est massif parmi les personnes âgées de plus de 65 ans (— 14 points), les inactifs et les retraités (— 12 points), les personnes travaillant à leur compte (— 12 points), les bas revenus (— 11 points), les personnes d'instruction primaire (— 13 points) et enfin les électeurs appartenant aux familles politiques du Centre (— 11 points) et du Marais (— 10 points). Chez les ouvriers, la droite modérée, déjà bien faible, tombe à 21 % des voix si l'on considère la profession du chef de ménage et même à 18 % (9 % des voix pour chacun des deux candidats !) selon la profession de la personne interrogée.

Un double mouvement de recul caractérise la droite modérée à l'élection présidentielle. Elle perd à la fois une part de son électoral légitimiste au bénéfice de M. Mitterrand et une large part de ses bases populaires au

2. Le sondage postélectoral présidentiel a été réalisé du 19 au 25 mai 1988 auprès d'un échantillon national de 2 000 électeurs.

profit de M. Le Pen. Par rapport au Parti socialiste de 1986, le candidat-président améliore ses positions chez les personnes âgées, les inactifs retraités, les bas revenus et les personnes d'instruction primaire. Il réussit à atteindre le score de 34 % en attirant à lui un électorat peu politisé, culturellement peu élevé, idéologiquement plutôt à droite mais qui apprécie la façon dont il remplit son rôle depuis mars 1986.

A l'égard de Jean-Marie Le Pen, on assiste à un véritable assèchement de la droite modérée en milieu populaire au profit du leader de l'extrême droite. L'examen de la répartition des suffrages en région parisienne selon le degré d'embourgeoisement des communes de plus de 30 000 habitants et des arrondissements de Paris éclaire le phénomène (tableau 2) : les scores de MM. Chirac et Barre s'ordonnent rigoureusement en fonction du pourcentage de cadres et de professions intellectuelles supérieures, celui de M. Le Pen lui est rigoureusement inverse. Le poids du leader du FN dans la droite est d'autant plus fort que le degré d'embourgeoisement est faible. Entre 1986 et 1988, ce poids s'accroît beaucoup plus forte-

TABLEAU 2. — *Structure sociale et vote de droite en région parisienne à l'élection présidentielle de 1988*

Communes de plus de 30 000 habitants et arrondissements de Paris
Moyenne de % aux suffrages exprimés

Profession du chef de ménage % de cadres et professions intellectuelles supérieures	Nombre d'unités	J. Chirac	R. Barre	J-M Le Pen	Poids de Le Pen et du F.N. dans la droite	
					à la présidentielle de 1988	aux législatives de 1986
Plus de 30 %	5	43,2	20,2	11,5	15,4	14,1
20 - 30 %	15	31,0	16,7	12,7	21,0	16,4
15 - 20 %	12	23,0	14,3	13,9	27,1	19,3
12,5 - 15 %	16	21,8	13,4	16,8	32,3	22,7
10 - 12,5 %	13	17,1	13,5	17,7	36,7	25,1
7,5 - 10 %	13	14,7	11,1	17,4	40,3	28,0
5 - 7,5 %	14	12,9	10,6	19,1	44,9	30,4
Moins de 5 %	4	10,6	8,2	19,6	51,0	38,3
Ensemble de la région parisienne	-	22,6	14,9	15,9	29,7	21,0

ment dans les communes populaires que dans les communes bourgeoises. Au total, la droite modérée a perdu la présidentielle sur deux fronts : en cédant une partie de sa base légitimiste au président sortant, en étant vidée de sa substance populaire par le vote Le Pen.

Le dernier élément de cet échec de la droite modérée est la difficulté à sauvegarder l'héritage giscardien, tel que le fixent les voix recueillies par M. Giscard d'Estaing le 26 avril 1981. Les pertes de la droite modérée entre 1986 et 1988 s'ordonnent exactement selon le niveau des voix obtenues par l'ancien président de la République (tableau 3). C'est dans les

TABLEAU 3. — *Le recul de la droite modérée par département selon le niveau d'implantation de M. Giscard d'Estaing en 1981* (% aux suffrages exprimés)

Niveau V.G.E. Présidentielle 1981 (1er tour)	Droite modérée		Indice d'évolution P 1988/L 1986
	Législatives 1986	Présidentielle 1988 (1er tour)	
Moins de 20	36,9	31,2	85
Entre 20 et 24,9	42,2	34,9	83
Entre 25 et 27,4	41,6	34,2	82
Entre 27,5 et 29,9	45,9	37,2	81
Entre 30 et 34,9	49,1	38,9	79
Plus de 35	55,9	42,1	75
Moyenne nationale	44,7	36,3	81

départements où celui-ci obtenait ses meilleurs résultats que le recul de la droite modérée est le plus spectaculaire : en particulier le Bas-Rhin (— 17,4 points, indice d'évolution 68), le Haut-Rhin (— 14,5 points, indice 71) et la Haute-Loire (— 18,4 points, indice 70). Cet échec de M. Barre à conserver l'héritage giscardien comme l'incapacité de M. Chirac à le capter suffiraient à montrer, si besoin était, que l'élection présidentielle est la défaite des deux hommes.

L'ÉCHEC DE RAYMOND BARRE

Pour Raymond Barre, l'échec est largement imputable aux erreurs de sa campagne électorale. Mal maîtrisée dans le temps — pourquoi avoir considéré que rien d'important ne pouvait survenir avant la déclaration

de candidature de M. Mitterrand ? —, désaxée par une importance excessive accordée à des thèmes trop politiques et en dissonance avec son propre électorat — les électeurs de M. Barre ne condamnaient pas la cohabitation, ils approuvaient le bilan gouvernemental de M. Chirac et ils refusaient la dissolution en cas de victoire de leur candidat —, trop vite orientée au centre alors que la primaire se jouait au cœur de l'électorat conservateur — dès la fin janvier M. Barre envisageait la présence de ministres socialistes dans son futur gouvernement —, la campagne du député du Rhône ne lui permet pas de tirer profit de la supériorité de son image de « présidentiable ».

M. Barre ne parvient pas à séduire la masse de l'électorat conservateur. Dans quatre régions historiquement très orientées à droite — l'Alsace, la Lorraine, la Basse-Normandie et la Bretagne — il ne recueille qu'entre 17,3 et 19,4 % des voix, alors qu'en 1981 M. Giscard d'Estaing y obtenait entre 31,3 et 42,9 %. Si l'on compare dans les sondages les scores des deux hommes à sept ans de distance, M. Barre est particulièrement faible dans les catégories traditionnellement acquises au candidat conservateur : les personnes âgées, les agriculteurs, les commerçants artisans, les retraités et les catholiques pratiquants réguliers. Cette faiblesse n'est pas compensée par un soutien accru dans les milieux populaires : ni les ouvriers, ni les employés ne se reconnaissent en lui.

Malgré sa vision d'un gaullisme angélique — qui voudrait que l'élection présidentielle soit un face-à-face entre le peuple et les candidats —, Raymond Barre souffre de l'absence d'un soutien partisan clair et affirmé. Certes, il prélève une partie des sympathisants du RPR, moins cependant que Jean-Marie Le Pen (13 % votent pour lui, 20 % pour le député de Paris). Surtout, il ne rassemble pas l'UDF puisque seulement 64 % des sympathisants de la confédération lui accordent leur suffrage. Le sondage postélectoral de la SOFRES révèle que les mauvaises relations entre « la bande à Léo » et l'ancien Premier ministre ont pesé de tout leur poids dans le résultat de la primaire. Si 74 % des centristes déclarés ont voté pour M. Barre (19 % pour M. Chirac et 4 % pour M. Le Pen), seuls 49 % des sympathisants du Parti républicain ont fait de même, 33 % se sont prononcés pour M. Chirac et 17 % pour M. Le Pen.

L'absence de mobilisation de l'UDF pour son candidat officiel apparaît de façon très nette si l'on examine l'ordre d'arrivée à droite dans les villes de plus de 30 000 habitants³. On retrouve dans les municipalités communistes l'avantage dont jouit M. Le Pen en milieu populaire, là où l'électorat conservateur vote en majorité en sa faveur. Et la déstructuration partisane dont est victime le député du Rhône s'y lit très clairement : alors que M. Chirac l'emporte dans la grande majorité des municipalités RPR, M. Barre se classe en tête dans seulement une ville UDF sur trois

3. Il s'agit de la définition des communes de plus de 30 000 habitants telle qu'elle était en vigueur au scrutin municipal de 1977 (221 villes).

(tableau 4). Dans les communes détenues par des « divers droite » souvent proches de l'UDF, il ne vient en tête que dans deux villes sur quinze. Si le député du Rhône prend la première place à Lyon, bien sûr, à Nancy, à Metz ou à Rouen, il est devancé par M. Chirac à Agen ou Toulouse et par M. Le Pen à Saint-Etienne, Roubaix, Strasbourg ou Nîmes. Le candidat de l'UDF paie au prix fort le soutien du bout des lèvres que lui a accordé la confédération, le refus de choisir de M. Giscard d'Estaing et aussi sa découverte tardive du rôle et du poids des partis dans la structuration des opinions.

TABLEAU 4. — *Le leadership à droite dans les villes de plus de 30 000 habitants selon l'étiquette du maire*

Appartenance politique du maire	Se classe en tête de la droite au premier tour de l'élection présidentielle		
	J. Chirac	R. Barre	J-M Le Pen
PC (51 villes)	9 (18 %)	4 (8 %)	38 (74 %)
PS, divers gauche. (67 villes)	26 (39 %)	20 (30 %)	21 (31 %)
UDF (39 villes)	13 (33 %)	13 (33 %)	13 (33 %)
RPR (49 villes)	39 (83 %)	2 (4 %)	8 (13 %)
Divers droite (15 villes)	6 (39 %)	2 (17 %)	7 (44 %)
TOTAL (221 villes)	93 (42 %)	41 (19 %)	87 (39 %)

Rares sont les éléments de satisfaction. M. Barre réussit toutefois à devancer M. Chirac dans plusieurs catégories : les moins de 35 ans (son avance sur le Premier ministre y est de 3 points), les professions intermédiaires (son avance est de 7 points), les personnes d'instruction supérieure (l'écart est de 7 points) et enfin les électeurs qui appartiennent à la famille du Centre (l'écart est de 16 points). Il fait jeu égal avec lui chez les cadres et professions intellectuelles. Dans la bataille de la droite, Raymond Barre n'est pas le candidat des couches populaires qui glissent vers Jean-Marie Le Pen, il n'est pas davantage soutenu par le noyau conservateur et possédant qui lui préfère Jacques Chirac. Il est le candidat du centre et des élites intellectuelles. Une base électorale bien insuffisante pour l'emporter mais qui lui donne les moyens de continuer à jouer un rôle politique important malgré sa défaite.

L'OBJECTIF RATÉ DE JACQUES CHIRAC

De Jacques Chirac, on peut penser bien sûr qu'il se donnait pour objectif de gagner cette présidentielle après le galop d'essai de 1981 mais, lucide sur ses chances d'y parvenir, il se donnait au moins un objectif de rechange : gagner la primaire contre Raymond Barre pour s'assurer de façon incontestable le leadership de la droite en attendant des jours meilleurs. Le drame du maire de Paris, c'est que la performance est réussie mais qu'elle a perdu toute sa valeur et toute sa portée.

Pourtant Jacques Chirac a des motifs de satisfaction. N'est-il pas qualifié pour le second tour comme de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing avant lui ? N'est-il pas en tête de l'électorat conservateur alors que six mois avant le scrutin les sondages le donnaient distancé par Raymond Barre ? Ne se classe-t-il pas en tête de la droite dans 16 régions sur 22 et dans 73 des 96 départements métropolitains ? N'est-il pas parvenu à séduire en partie l'électorat conservateur ? Entre 1981 et 1988, son électorat s'est profondément transformé : le gain est de 18 points chez les personnes âgées de plus de 65 ans, 11 points chez les inactifs, retraités, 12 points parmi les catholiques pratiquants réguliers et 19 points parmi les électeurs qui appartiennent à la famille de la droite. Le député de Corrèze l'emporte sur le député du Rhône parce qu'il le domine dans les catégories traditionnellement acquises au vote conservateur : les possédants — les villes les plus bourgeoises, les plus hauts revenus — lui donnent un net avantage ; il dispose en outre de 9 points d'avance parmi les personnes âgées de plus de 50 ans, 13 points chez celles qui travaillent à leur compte, 10 points chez les catholiques pratiquants réguliers ou occasionnels, 18 points, enfin, chez ceux qui se classent à droite ou à l'extrême droite.

En réalité, la surprise et la déception du maire de Paris sont ailleurs : il gagne la primaire avec seulement 19,8 % des voix — un retard de 14 points sur le candidat-président et une dispersion des suffrages à droite qui ruine toute chance de succès. Sept années passées à préparer une nouvelle candidature, dont deux nouvelles à Matignon, ne le font progresser en tout et pour tout que de 1,8 % des suffrages exprimés, 750 000 voix. Premier à droite, Jacques Chirac n'a pas réussi à établir sans contestation son leadership. Dans les 15 départements les plus à droite en 1981, il ne recueille que 23,7 % des voix, soit en sept ans un gain de 2,1 points à peine supérieur à sa moyenne nationale. En Alsace, la région la plus à droite de France, il ne vient qu'en troisième position derrière MM. Le Pen et Barre. Cet échec en terre modérée ne s'explique pas seulement par la percée de l'extrême droite. Des zones entières résistent au président du RPR où pourtant le leader du Front national recueille ses plus mauvais scores. Comme la Basse-Normandie et la Bretagne où en sept ans le candidat Chirac ne progresse respectivement que de 0,5 % et 1,2 %. Cette faiblesse se retrouve dans la sociologie du vote : M. Chirac ne recueille que 20 % des suffrages

féminins, alors que M. Giscard d'Estaing en 1981 en ralliait 32 %, il obtient 29 % chez les plus de 65 ans (contre 48 % à l'ancien président) et 38 % chez les catholiques pratiquants réguliers (au lieu de 50 %).

Au surplus, Jacques Chirac a perdu la dimension de candidat dynamique et moderne qui était la sienne en 1981. D'un scrutin à l'autre, il recule de 3 points parmi les électeurs de moins de 35 ans, il perd 12 points chez les cadres, 5 points parmi les personnes d'instruction supérieure et enfin 11 points dans la famille politique du Centre. En sept ans, il s'est rétracté dans l'électorat conservateur sans parvenir à le conquérir vraiment.

En dernière analyse, le président du RPR est victime d'une vision trop restrictive du champ social et d'une stratégie politique trop limitée. Géographiquement et sociologiquement, son électorat se trouve trop réduit aux dimensions d'une clientèle. Les trois régions où il obtient ses meilleurs résultats sont la Corse, terre de fidélités personnelles, puis le Limousin et l'Île-de-France, deux régions dont il est l'élu fort apprécié. Il réalise d'excellentes performances chez les agriculteurs (35 % des voix) ou les artisans, commerçants et industriels (35 % également), mais il ne recueille que 13 % des voix parmi les professions intermédiaires et employés et 10 % chez les ouvriers — alors que les deux premières catégories représentent moins de 15 % du corps électoral et les deux dernières 50 %. Sur le plan stratégique, l'objectif de devancer Raymond Barre apparaît très limité dès lors que l'on assiste à la montée régulière de M. Le Pen et que le Président devenu candidat conserve intacts ses atouts. Pour dissuader les électeurs RPR ou UDF de voter pour le leader du Front national ou entamer les positions de M. Mitterrand, le maire de Paris a peu à dire. D'un côté, il n'ose engager le fer contre le leader de l'extrême droite, de peur d'aggraver les reports du second tour. De l'autre, il ne parvient pas à déstabiliser son adversaire socialiste. La cohabitation assure en effet l'immunité au Président sortant quand sonne l'heure du bilan et le discours consensuel du candidat Mitterrand réduit à néant la dénonciation de socialistes qui n'auraient rien appris ou rien oublié. Pour s'être fixé comme but principal de devancer Raymond Barre, Jacques Chirac se trouva fort dépourvu quand son objectif fut atteint.

LA MONTÉE DE JEAN-MARIE LE PEN OU LES APPRENTIS-SORCIERS DE LA DROITE MODÉRÉE

Avec 14,6 % des voix, 4 350 000 suffrages en France métropolitaine, J.-M. Le Pen pulvérise ses performances antérieures des élections européennes de 1984 (11,2 %) ou des législatives de 1986 (9,8 %). Il se classe en tête de la droite dans trois régions — Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Alsace —, dans 11 départements et dans 87 villes de 30 000 habitants. Il domine dans la plupart des villes de gauche mais aussi dans 28 villes de droite, à Nice comme à Strasbourg, à Dreux bien sûr comme à Narbonne, à Perpignan comme à Sarcelles, à Roubaix comme à Saint-Etienne.

L'élément nouveau réside dans la nationalisation du phénomène Le Pen, son extension sur l'ensemble du territoire comme dans l'ensemble du corps social. Le Front national obtient moins de 10 % des suffrages dans seulement 20 départements au lieu de 51 en 1984 et 64 en 1986. Il déborde de sa relation étroite avec l'immigration, l'urbanisation et l'insécurité. Dans les 11 départements qui sur ces trois critères appartiennent toujours aux quatrièmes quartiles, il double pratiquement son influence passant entre 1986 et 1988 de 5 % des voix à 9,5 %. Sociologiquement, il gagne beaucoup de terrain dans des catégories jusque-là très réservées à son égard comme les personnes âgées de plus de 65 ans (il progresse de 6 à 12 %), les cadres et les professions intellectuelles (de 8 à 17 %), les inactifs, retraités (de 6 à 12 %), les revenus moyens (de 7 à 14 %) et élevés (de 6 à 13 %). Il amplifie ses résultats dans des catégories qui lui étaient assez favorables comme les ouvriers (de 11 à 18 %), les commerçants, artisans et industriels (de 13 à 23 %) et les personnes travaillant à leur compte (de 13 à 21 %). Seule subsiste — qui l'empêche d'atteindre des sommets — la résistance opiniâtre des femmes où il progresse seulement de 9 à 11 % (alors que les hommes sont 18 % à voter pour lui) et des catholiques pratiquants réguliers où il stagne à 7 % des voix.

La croissance du vote Le Pen est dû pour l'essentiel à un apport de voix de la droite modérée. Comme le montre le tableau 5, sa progression entre 1986 et 1998 suit fidèlement le niveau des voix du RPR, de l'UDF et des divers droite. L'indice d'évolution du Front national varie régulièrement de 126 à 174, alors que la même analyse conduite selon le niveau des voix de la gauche n'introduit pas de variation significative. Dans des départements très modérés et peu touchés par l'immigration ou l'insécurité, M. Le Pen progresse spectaculairement comme en Haute-Loire où il

TABLEAU 5. — *La progression de M. Le Pen par département selon le niveau d'implantation de la droite modérée en 1986*
(% aux suffrages exprimés)

Niveau droite modérée Législatives 1986	Front national Législatives 1986	J-M Le Pen Présidentielle 1988	Indice d'évolution P 1988 / L 1986
Moins de 35	17,5	22,0	126
Entre 35 et 39,9	10,5	14,6	139
Entre 40 et 44,9	10,1	15,0	148
Entre 45 et 49,9	9,4	14,1	150
Plus de 50	7,2	12,5	174
Moyenne nationale	9,8	14,6	149

obtient 14,1 % des voix contre 7,5 en 1986 ou en Lozère (11,6 % contre 5,8 %). Le sondage postélectoral de la SOFRES indique que 10 % des sympathisants de l'UDF lui ont accordé leur suffrage et au sein du RPR la proportion atteint 20 %. Le mouvement déborde largement l'extrême droite traditionnelle. Par famille politique, on relève qu'il progresse de 7 à 15 % au Centre, de 9 à 13 % à droite et de 7 à 18 % au sein du Marais. Certes, une partie non négligeable de son électorat continue à venir de la gauche — 27 % ont voté pour M. Mitterrand le 10 mai 1981 — mais la droite modérée fournit l'essentiel des nouveaux bataillons. Sur 100 électeurs lepénistes, 11 n'ont pas de préférence partisane, 18 se réclament de la gauche ou de l'écologie, 32 du Front national et 39, la plus grande proportion, revendique ses liens avec le RPR ou l'UDF. Traduit en chiffres bruts, ce poids de la droite modérée représente 1 700 000 suffrages.

A quoi est dû un tel mouvement ? Aucune réponse simple ne s'impose. Mais les sondages d'opinion — irremplaçable instrument d'analyse — nous apportent un faisceau d'explications. Ils permettent tout d'abord d'écartier une hypothèse : le mécanisme du transfert n'est pas lié à un phénomène de méfiance à l'égard des personnes de Jacques Chirac et de Raymond Barre ni à un mouvement d'adhésion à Jean-Marie Le Pen. Dans la fraction de la droite modérée qui a choisi le leader du Front national, la popularité des candidats de la droite classique demeure supérieure à celle du leader d'extrême droite. Il convient plutôt d'y voir la conjonction de quatre éléments. En premier, vient un certain sentiment de frustration personnelle : ces électeurs, plus nettement que les autres sympathisants de l'UDF et du RPR, déclarent vivre moins bien qu'avant et les critiques sur l'absence de politique sociale de Jacques Chirac, voire l'accusation de travailler pour les privilégiés, rencontrent chez eux un écho certain. Ils se montrent également très sensibles au thème de l'immigration et considèrent sur ce point le bilan du Premier ministre largement insuffisant. En deuxième élément, ces électeurs éprouvent un vif sentiment d'éloignement, voire d'hostilité à l'égard de la politique. Ils n'attendent pas grand-chose des résultats de la présidentielle. Leur vote est conçu comme un avertissement aux politiciens, un moyen de peser et d'influencer plutôt que de choisir. Plus Le Pen aura de voix, pensent-ils, et plus il y aura de chances que soit menée une politique de droite ou que soient réellement prises des mesures de lutte contre l'immigration. En troisième lieu, ces électeurs refusent la mise à l'écart du Front national. Pour eux la droite est un bloc et le refus d'intégrer l'extrême droite constitue plus qu'une erreur, une faute dont profite la gauche. Enfin, ils ont voulu, davantage que les autres sympathisants de l'UDF et du RPR, exprimer un vote d'opposition à l'égard de François Mitterrand. Jugeant Barre trop centriste et prêt à l'ouverture vers le PS, craignant Chirac perverti par la cohabitation, ils ont vu en Le Pen celui qui s'opposait le plus aux socialistes et permettait un vote sans concession.

Dans l'esprit de ces électeurs, le vote du 24 avril était de conjoncture et non de ralliement. Au second tour, le 8 mai, la quasi-totalité de cette

frange lepéniste de la droite modérée est revenue vers Jacques Chirac (plus de 90 %) et pour ceux qui se sont rendus aux urnes aux législatives près des trois quarts ont voté dès le premier tour pour les candidats de l'URC. Mais le choix du 24 avril est celui d'apprentis-sorciers qui, voulant marquer leur hostilité à M. Mitterrand et peser en faveur d'une politique plus radicale, ont ruiné les chances de la droite modérée réduite à 36,3 % des voix, dramatiquement affaibli Jacques Chirac avant son duel du second tour et, pour faire bonne mesure, favorisé la mise en place d'une politique aux antipodes de leur souhait.

La campagne de MM. Chirac et Barre à l'égard du phénomène Le Pen a-t-elle été à la hauteur du risque et de l'enjeu ? Malgré la montée du leader d'extrême droite visible dans le dernier mois de campagne, les deux candidats choisirent de ne pas parler de lui et d'adresser de-ci de-là quelques signes de reconnaissance à son électorat en vue du second tour. Dans une note qui fit grand bruit, Michel Brulé, le directeur de l'Institut BVA, conseilla à Jacques Chirac de trouver les mots qu'il fallait pour « désenclaver l'électorat de Le Pen », ce que s'efforça de faire de son mieux le président du RPR. On peut se demander tout au contraire si la bonne stratégie n'eût pas constitué à tenir un discours cherchant à dissuader le plus grand nombre possible d'électeurs d'accorder leur voix au leader du Front national. Les sondages d'opinion montraient qu'une large partie des propres partisans de ce dernier estimaient que certaines de ses idées étaient inacceptables ou qu'il n'avait pas de véritable programme. Puisque M. Chirac n'avait rien à attendre de M. Le Pen qui jouait ouvertement sa défaite, n'y avait-il pas là quelques arguments qu'il eût mieux valu développer pour freiner l'extension du phénomène ?

LA SECONDE VICTOIRE DE FRANÇOIS MITTERRAND

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est facilement réélu président de la République. En vingt-trois ans et quatre candidatures, la marche en avant n'a jamais cessé : 45 % des voix en 1965, 49 % en 1974, 52 % en 1981, 54 % en 1988. Pour remporter ce succès, le candidat-président cumule trois facteurs : il retrouve sur son nom la presque totalité des voix de gauche, il apparaît comme le candidat des petits contre le candidat des gros, enfin, bénéficiant d'un vote légitimiste, il rassemble bien au-delà de la gauche.

La presque totalité des électeurs d'André Lajoinie (87 %), les quatre cinquièmes des électeurs de l'extrême gauche et plus des deux tiers des écologistes (68 % exactement contre 53 % seulement en 1981) se reportent au second tour sur M. Mitterrand, qui fait pratiquement le plein des voix de gauche. C'est en tant que candidat des « petits » que le Président capte 19 % des voix — plus de 800 000 suffrages — qui au premier tour s'étaient prononcées en faveur de M. Le Pen. Enfin, M. Mitterrand rallie sur son nom un vote légitimiste (tableau 6). Du 10 mai 1981 au 8 mai 1988, il

TABLEAU 6. — *L'évolution du vote Mitterrand
du 10 mai 1981 au 8 mai 1988*
(% aux suffrages exprimés)

	1981 (2ème tour)	1988 (2ème tour)	Ecart
ENSEMBLE	52	54	+ 2
SEXE			
Homme	56	53	- 3 \
Femme	49	55	+ 6 /
AGE			
18 - 24 ans	63	60	- 3 \
25 - 34 ans	63	63	=
35 - 49 ans	51	51	=
50 - 64 ans	47	51	+ 4 /
65 ans et plus	40	47	+ 7 /
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE			
Agriculteur	33	35	+ 2
Artisan, commerçant, industriel	40	37	- 3
Cadre, profession intellectuelle supérieure	38	36	- 2
Profession intermédiaire, employé	58	61	+ 3
Ouvrier	67	68	+ 1
Inactif, retraité	45	52	+ 7 /
SITUATION PROFESSIONNELLE DE L'INTERVIEWE			
Travaille à son compte	33	33	=
Salaire	65	62	- 3
dont : secteur public	73	66	- 7 \
secteur privé	59	60	+ 1
Inactif	45	53	+ 8 /
NIVEAU D'INSTRUCTION			
Primaire	51	58	+ 7 /
Secondaire	50	51	+ 1
Technique, commercial	58	56	- 2
Supérieur	50	49	- 1
RELIGION			
Catholique pratiquant régulier	20	27	+ 7 /
Catholique pratiquant occasionnel	40	44	+ 4 /
Catholique non pratiquant	61	58	- 3
Sans religion	88	75	- 13 \
INTERET POUR LA POLITIQUE			
Beaucoup	64	52	- 12 \
Un peu	51	56	+ 5
Très peu	50	53	+ 3
Pas du tout	41	55	+ 14 /
CLASSEMENT SUR L'AXE GAUCHE - DROITE			
Extrême gauche	98	100	+ 2
Gauche	95	97	+ 2
Centre	34	45	+ 11 /
Droite	6	6	=
Extrême droite	5	3	- 2

Source : Sondages postélectorales SOFRES, réalisés en mai 1981 et mai 1988 auprès d'échantillons nationaux de 2 000 électeurs.

enregistre ses gains les plus forts chez les personnes âgées, les inactifs et retraités, les catholiques pratiquants, les personnes d'instruction primaire, les électeurs les moins politisés et ceux qui sur l'axe gauche-droite se classent au centre, toutes catégories qui s'étaient très majoritairement prononcées dans le passé pour de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing. Les femmes elles-mêmes votent davantage Mitterrand que les hommes mais s'additionnent ici un effet légitimiste et une évolution sociologique majeure que l'on observe depuis une dizaine d'années. Sur le plan géographique, le candidat socialiste enregistre ses plus grands progrès dans les régions historiquement les plus à droite : l'Alsace où en sept ans il gagne 12 points, la Basse-Normandie (+ 6,6), les Pays de Loire (+ 6,2) et la Bretagne (+ 6,1).

A la vérité, le vote du 8 mai constitue un bouleversement de la sociologie électorale. Alors qu'il atteint son score record, M. Mitterrand recule dans des catégories traditionnellement marquées à gauche : les hommes, les salariés du secteur public, les personnes sans religion. Il perd du terrain dans 8 régions sur 22, celles situées au sud de la Loire et dont la tradition est souvent à gauche, comme Provence-Alpes-Côte d'Azur (— 4,8 points en sept ans), le Languedoc-Roussillon (— 2,8) et Midi-Pyrénées (— 0,3). La carte électorale est sens dessus dessous : l'Orne (50,7 %) a davantage voté à gauche que le Vaucluse (50,3) ; dans la hiérarchie du vote Mitterrand le Calvados (55,8 %) devance le Lot-et-Garonne (54 %) et il n'y a plus de différence entre le Haut-Rhin (50,2 %) et les Bouches-du-Rhône (50,5 %) ou entre le Morbihan (53 %) et l'Hérault (53,3 %) !

Cette réélection presque triomphale trouve cependant quelques limites. M. Mitterrand perd du terrain dans la fraction la plus dynamique de la population française. Alors qu'en sept ans il progresse globalement de 2 points, il en perd 3 chez les 18-24 ans, 1 chez les personnes d'instruction supérieure (qui se prononcent en légère majorité pour Jacques Chirac), 2 chez les cadres et professions intellectuelles et même 14 chez les cadres supérieurs actifs. De surcroît, le candidat-président est minoritaire dans cinq des six plus grandes villes du pays. Hormis Toulouse, Paris, Marseille, Lyon, Nice et Strasbourg donnent la majorité à son rival. Enfin, les sondages d'opinion montrent que la confiance dont il jouit est de nature régalienne — il est jugé le plus apte à diriger le pays, rassembler les Français ou défendre la France dans le monde. En revanche, alors même qu'il est si nettement dominé dans les intentions de vote, le président du RPR bénéficie d'une plus grande confiance pour redresser l'économie française, faire diminuer le chômage ou donner du dynamisme à la société française. Le vote du 8 mai n'est pas un choix entre deux politiques ou deux avenir mais la préférence donnée au candidat jugé le plus apte à incarner la fonction présidentielle.

1988 N'EST PAS 1981

Sitôt réélu, M. Mitterrand appelle M. Rocard à l'Hôtel Matignon et, encouragé par son Premier ministre, il prononce la dissolution de l'Assemblée nationale. Les Français votent donc à nouveau dans les délais les plus brefs, les 5 et 12 juin. A la surprise générale, on n'enregistre pas de forte dynamique en faveur du parti du Président. Au premier tour, la France reste à droite, la gauche est en effet minoritaire avec 49,2 % des voix et, malgré le déclin du PC, le Parti socialiste ne parvient pas à égaler le plus haut score de son histoire établi en 1981.

Les termes de comparaison sont évidemment essentiels. Si l'on compare le premier tour des législatives à celui de la présidentielle, on ne relève aucun changement significatif : la droite perd 0,5 point, la gauche en gagne 3,9 prélevés pour l'essentiel sur le vote Waechter, le PS-MRG bénéficiant des absences de l'extrême gauche et de l'écologie en gagne 3,8. Des chiffres très éloignés de ceux de 1981 où en moins d'un mois la droite perdait 5,7 points, la gauche en gagnait 8,5 et le PS-MRG 10,1. En revanche si l'on compare les législatives de 1988 au précédent scrutin identique, celui de 1986 (tableau 7), l'évolution est plus favorable à la gauche et au Parti socialiste et elle est beaucoup plus défavorable à la droite modérée qui recule de 4,3 points.

Cette dynamique électorale très réduite constitue un véritable traumatisme pour les socialistes qui incriminent au premier chef le taux très

TABLEAU 7. — *L'évolution du rapport de forces aux élections législatives entre 1986 et 1988*
(France métropolitaine, % aux suffrages exprimés)

	Législatives 1986	Législatives 1988 (1er tour)	Ecart	Indice d'évolution L 1988 / L 1986
- Parti communiste	9,7	11,1	+ 1,4	114
- Extrême gauche	1,5	0,4	- 1,1	27
- Parti socialiste, MRG, divers gauche	32,8	37,7	+ 4,9 †	115
TOTAL GAUCHE	44,0	49,2	+ 5,2 †	112
- Ecologiste	1,3	0,4	- 0,9	31
- UDF, RPR, divers droite	44,8	40,5	- 4,3 †	90
- Front national, divers extrême droite	9,9	9,9	-	100
TOTAL DROITE	54,7	50,4	- 4,3	92

élevé de l'abstention, tout comme en 1981 la droite avait interprété, à tort, son échec par la démobilisation de ses électeurs. Il est vrai que l'abstention au premier tour des législatives atteint le niveau sans précédent sous trois républiques de 33,8 %, contre 29,1 % en 1981 et 31,4 % en 1962 pour ne citer que deux des scrutins les plus marquants à cet égard. Toutefois, l'analyse de la relation entre la progression de l'abstention et l'évolution du rapport des forces incite à la prudence (tableau 8). Certes, le

TABLEAU 8. — *L'évolution du rapport de forces par circonscriptions entre 1986 et 1988 selon la progression de l'abstention et des blancs et nuls*

Evolution des forces politiques (en % aux suffrages exprimés)	Augmentation de l'abstention et des blancs et nuls (en % aux inscrits)			
	Classe 1 (Moins de 7,5 %)	Classe 2 (Entre 7,5 et 10 %)	Classe 3 (Entre 10 et 12,5 %)	Classe 4 (Plus de 12,5 %)
PC	+ 0,5	+ 1,1	+ 2,0	+ 2,0
PS, divers gauche	+ 5,7	+ 5,5	+ 4,4	+ 3,5
UDF, RPR, divers droite	- 3,5	- 4,6	- 4,5	- 3,1
Front national	- 0,7	- 0,3	+ 0,2	- 0,1
ENSEMBLE GAUCHE	+ 4,8	+ 5,4	+ 5,3	+ 4,6
ENSEMBLE DROITE	- 4,2	- 4,9	- 4,3	- 3,2

Parti socialiste souffre de la démobilisation du corps électoral. Le lien est direct entre l'augmentation de l'abstention, blancs et nuls et l'évolution du PS entre 1986 et 1988. Là où l'augmentation est la moins forte, il gagne 5,7 points en suffrages exprimés, là où elle est la plus forte, il ne progresse que de 3,5 points. Mais le phénomène joue assez peu dans l'évolution du rapport gauche/droite puisque le principal bénéficiaire est le Parti communiste qui, mobilisant mieux son électorat, améliore ses positions en fonction directe de la croissance de l'abstention. A l'autre extrémité, le Front national tire lui aussi quelque profit mais très légèrement. En revanche, pour la droite modérée, les mouvements sont beaucoup moins probants.

A l'aide des sondages, il est possible de recalculer les résultats du scrutin en supposant que les nouveaux abstentionnistes se soient rendus aux urnes et aient adopté entre 1986 et 1988 le même comportement que les votants. Dans cette hypothèse, la gauche serait restée minoritaire avec 49,4 % des voix, le Parti socialiste aurait gagné un point, acquis surtout au détriment du PC qui en aurait perdu 0,7. A droite, le Front

national aurait reculé de 0,5 point. Evalué en termes de sièges, ce calcul permet de considérer que le Parti socialiste aurait gagné une dizaine de députés, dont trois au détriment du PC. Ce qui l'aurait placé juste à la lisière de la majorité absolue. Mais l'abstention ne saurait suffire à expliquer le déficit de 70 à 80 sièges par rapport aux espoirs nourris par les socialistes.

Sur ce point, une ultime question se pose : les abstentionnistes de gauche ont-ils voulu manifester leur opposition au recentrage excessif du Parti socialiste ? Les sondages permettent là encore de répondre clairement par la négative. Parmi les électeurs de la gauche ou du candidat écologiste du premier tour de la présidentielle qui se sont abstenus le 5 juin, 23 % se classent au centre sur l'échelle gauche-droite contre 14 % des votants appartenant à cette catégorie, 22 % seulement ont une bonne opinion du PC contre 42 % des votants, 35 % ont une bonne opinion de l'UDF contre 25 %, 52 %, enfin, souhaitent une alliance avec les centristes plutôt qu'avec les communistes (contre 48 % des votants). Il n'y a donc nulle atteinte d'un électorat de gauche qui aurait été blessé dans ses convictions mais bien plutôt incapacité à mobiliser une frange du centre gauche, voire du centre qui avait contribué au succès de M. Mitterrand.

Les raisons de la faible dynamique électorale sont donc à rechercher ailleurs que dans un abstentionnisme différentiel. Deux grandes raisons paraissent l'expliquer : le changement de signification des victoires présidentielles entre 1981 et 1988 d'une part, les contradictions de M. Mitterrand et des socialistes d'autre part⁴. A l'opposé de 1981, la victoire du candidat socialiste en 1988 est largement personnelle. A sept ans de distance, les motivations de vote se sont renversées (tableau 9). Alors qu'en 1981 les électeurs de gauche mettaient l'accent sur le programme et les électeurs de droite sur les qualités personnelles des candidats, on assiste en 1988 à un véritable bouleversement puisque sur un point aussi fortement ancré dans les mentalités collectives il n'y a plus de différence entre la droite et la gauche. Les électeurs socialistes, en particulier, considèrent que le choix du Président est dicté par des considérations personnelles et non plus programmatiques.

De surcroît, les reports de voix de MM. Barre et Le Pen sur François Mitterrand ne valent pas ralliement à une politique de réforme et de transformation sociale. Il y a sept ans, les électeurs de M. Chirac ralliés au second tour à M. Mitterrand se prononçaient en faveur d'une telle politique⁵. En 1988, les Français interrogés à la fin du mois de mai prônent à 47 % la mise en œuvre d'une politique libérale et à 38 % une politique socialiste, le quart des électeurs du Président réélu le 8 mai se prononçant en faveur d'une politique libérale. Enfin, ultime différence avec 1981, la victoire socialiste ne déclenche aucun phénomène d'enthousiasme ou d'adhésion. Seuls 26 % des Français considèrent que l'élection aura des conséquences

4. Je reprends ici des éléments développés dans un article du *Monde*, La victoire en trompe l'œil, 3 juin 1988.

5. Voir *Pouvoirs*, n° 20, p. 16-18.

TABLEAU 9. — Les motivations de vote à l'élection présidentielle par électorat en 1981 et en 1988

Question : Au moment de voter pour choisir le président de la République, qu'est-ce qui comptera le plus dans votre décision : la personnalité du candidat, sa compétence et son expérience ou son programme politique ?

	1981			1988			Recul du critère programmatique
	Critères personnels	Critère programmatique	Sans opinion	Critères personnels	Critère programmatique	Sans opinion	
ENSEMBLE	51	44	5	68	27	5	- 17
- G. Marchais / A. Lajoinie	26	70	4	36	52	12	- 18
- F. Mitterrand	35	62	3	74	23	3	39
- VGE / R. Barre	74	19	7	78	20	2	+ 1
- J. Chirac	62	36	2	68	26	6	- 10
- J.-M. Le Pen	-	-	-	60	40	-	//
TOTAL GAUCHE	34	63	3	68	28	4	- 35
TOTAL DROITE	69	27	4	71	26	3	- 1

Source : Enquêtes préélectorales SOFRES, réalisées en avril 1981 et avril 1988 auprès d'échantillons nationaux de 1 000 électeurs.

positives dans leur vie de tous les jours. En 1981, ils étaient 44 % à penser ainsi. La baisse des attentes est spectaculaire parmi les jeunes de 18 à 24 ans (27 % au lieu de 54 %), les ouvriers (32 % contre 59 %), les sympathisants socialistes (49 % contre 72 %) et surtout communistes (32 % contre 85 %). Il n'y a donc pas d'état de grâce susceptible de provoquer à lui seul comme en 1981 une véritable dynamique électorale.

La seconde grande raison paraît tenir aux contradictions des socialistes. Dans sa campagne présidentielle, M. Mitterrand avait mis l'accent sur trois points : la France unie, à la fois slogan de sa campagne et thème central de ses discours, l'ouverture et, de concert avec M. Barre, la dénonciation de l'Etat-parti incarné par le RPR. Dès l'après-élection, la rupture est brutale : à la France unie répond la dissolution immédiate, à l'ouverture l'affrontement bloc contre bloc du scrutin majoritaire, au refus de l'Etat-parti la perspective d'un Parti socialiste réinstallé dans sa position de parti dominant.

Dans ce contexte, les élections législatives immédiates, pourtant écartées par le candidat-président durant sa campagne, ne sont pas de nature à créer un choc en faveur des socialistes. D'autant que la dissolution perd ses justifications traditionnelles — ce qui explique en large partie le taux record de l'abstention. Doit-elle permettre la mise en cohérence de la

majorité présidentielle et de la majorité parlementaire comme en 1981 ? Mais l'expérience de la cohabitation a beaucoup réduit aux yeux de l'opinion cette exigence. Doit-elle donner au Président les moyens de mettre en œuvre la politique promise aux électeurs comme en 1981 ? Mais les socialistes sont dépourvus de programme précis et au demeurant la majorité des Français penche pour une politique libérale. Doit-elle trancher une situation de crise comme en 1962 ou 1968 ? Mais de crise point puisque l'UDF et le RPR avec une insistance calculée proclament leur volonté d'entente avec le Président re-légitimé.

Loin de les réduire, la campagne socialiste accentue les contradictions. Un gouvernement socialiste ouvert aux centristes est présenté comme le modèle à atteindre et l'électorat du ps s'y est converti — 14 % d'entre eux choisissaient une formule de ce type en 1981, 34 % au début avril 1988 et 59 % au lendemain du 8 mai. Or, à l'opposé de ces préférences, les élections précipitées au scrutin majoritaire rejettent les centristes vers la droite et multiplient sur le terrain les affrontements entre ceux-là mêmes que l'on voudrait unir. Au surplus, l'idée d'une majorité absolue socialiste est largement rejetée. Seuls 22 % des Français forment un tel souhait et il ne se trouve que 45 % des électeurs socialistes pour s'y associer. Pourtant la combinaison du scrutin majoritaire et de l'hégémonie du ps à gauche paraît bien lui promettre cet avantage qu'annoncent les projections des instituts de sondage. Avant le premier tour, les socialistes tentent en vain de résoudre ces contradictions, poussant l'absurde jusqu'à tenir un discours anti-majoritaire, s'excusant de leur puissance, affirmant par la bouche du Président qu'il n'est pas bon qu'un seul parti gouverne et n'excluant pas que M. Giscard d'Estaing accède à l'Hôtel de Lassay avec leur bienveillante neutralité. A l'évidence, aux yeux de beaucoup d'électeurs, les termes de majorité absolue et d'ouverture sont antinomiques, l'une paraissant condamner l'autre à laquelle le nouveau pouvoir se déclare pourtant très attaché. Entre les deux tours, le Président et le Premier ministre chercheront à réveiller le corps électoral en soulignant les risques de non-majorité pour le ps. Mais pour la plupart des Français (51 % contre 35 %) et pour 41 % des électeurs socialistes interrogés les 6 et 7 juin il n'y a là aucun motif d'inquiétude.

Enfin, l'UDF et le RPR parviennent à la veille des législatives à définir la meilleure stratégie. La dissolution précipitée refait instantanément l'union, l'unité de candidature est la meilleure parade possible pour empêcher les candidats du Front national de faire fructifier le succès présidentiel de M. Le Pen, le label de l'Union du Rassemblement et du Centre (URC) traduit la volonté de réoccuper le terrain décisif du centre, le retour en force de M. Giscard d'Estaing permet d'éviter que la campagne des législatives ne soit conduite par les vaincus de la présidentielle. Enfin, les thèmes de campagne choisis — l'équilibre des pouvoirs, la cohabitation renouée, la reconduction de sortants actifs et dévoués à leurs électeurs — évitent tout affrontement direct avec le Président, qui conduirait beaucoup d'électeurs à voter socialiste pour ne pas se désavouer à un mois de distance.

LE RETOUR A UNE FRANCE ÉLECTORALE CLASSIQUE

Dans ce contexte politique, le vote du 5 juin marque le retour à la carte électorale classique. Les électeurs accordent une prime particulièrement sensible aux notables, qu'ils soient de gauche ou de droite. Après une élection présidentielle caractérisée par un vote légitimiste en faveur du candidat socialiste, après des législatives à la proportionnelle départementale qui gommait largement les implantations locales, le scrutin de juin 1988 est la redécouverte du localisme et du poids des notables.

Entre le 24 avril et le 5 juin, le recul de la gauche dans les départements de tradition modérée est particulièrement accusé. Par rapport au total des voix de gauche et écologiste du premier tour de la présidentielle, le recul est de 7 points dans le Bas-Rhin, 6,9 dans le Haut-Rhin, 7 en Moselle, 5,9 en Haute-Loire ou 6,2 dans la Manche. En 1981, entre la présidentielle et les législatives, la gauche avait reculé dans un seul département. Entre les deux scrutins de 1988, elle perd du terrain dans 35 départements et cède même plus de trois points dans 13 d'entre eux. Comparée au second tour de 1988, la percée de M. Mitterrand qui un temps avait fait croire à une nouvelle France électorale est brusquement annulée : la perte est par exemple de 14,2 points dans le Bas-Rhin, 10,1 dans le Morbihan, 9 dans l'Orne et 7,3 dans le Calvados. Inversement, la gauche progresse du 24 avril au 5 juin dans le sud de la France, en particulier le sud-ouest et la bordure méditerranéenne. Il n'est pas jusqu'à la Nièvre, terre d'élection passée de M. Mitterrand, qui n'accorde un meilleur résultat à la gauche au premier tour des législatives ! La traduction de ces phénomènes géographiques veut que l'évolution des forces politiques soit largement dépendante du degré d'implantation de leurs élus. Ce mécanisme vaut pour toutes les formations. De 1986 à 1988, l'URC et les divers droite perdent en moyenne 5,6 points là où leurs candidats ne possèdent aucun ou peu des attributs du notable, ils ne perdent en revanche que 0,7 point là où ils disposent de personnalités solidement implantées.

Dans cette France électorale retrouvée, le Front national est ramené à son niveau de 1986. Après les 14,6 % de M. Le Pen, il recueille avec les divers extrême droite 9,9 %. L'alignement sur ses résultats d'il y a deux ans est impressionnant, comme si le vote du 24 avril n'avait jamais existé. Dans les 22 régions, le Front retrouve à deux points près le même score ; dans 18 d'entre elles l'écart est même inférieur à 1 %. Dans les départements modérés, ruraux et sans immigrés où M. Le Pen avait réussi une percée, la progression se trouve brusquement effacée. En Haute-Loire, le FN représentait 7,5 % en 1986, 14,1 % à la présidentielle, il retombe à 7,1 % aux législatives. Même évolution en Lozère : 5,8 %, 11,6 %, puis 5,1 %. L'appoint de la droite modérée qui avait permis le score exceptionnel du 24 avril chute brusquement : les sympathisants RPR qui votent à l'extrême droite baissent de 20 à 9 %, à l'UDF de 10 à 6 %. Enfin, la candidature unique UDF-RPR limite à 12 le nombre de circonscriptions

où le Front arrive en tête de la droite et, compte tenu des règles d'élimination, à 9 le nombre de circonscriptions où il peut exiger de représenter la droite au second tour. Le mode de scrutin majoritaire, la création de l'URC, l'implantation des élus modérés ont réduit la représentation parlementaire du Front national à un seul élu, Mme Yann Piat dans le Var. Il n'en demeure pas moins que la droite modérée perd 4,3 points entre 1986 et 1988, alors que le Front réussit à maintenir intacte sa force électorale, prêt à affronter d'autres échéances avec de meilleures chances de succès.

Y A-T-IL UNE REMONTÉE DU PARTI COMMUNISTE ?

Le score communiste constitue quant à lui une surprise. Avec 11,1 % des voix, le PC donne le sentiment de stopper le mouvement de déclin qui le touchait depuis sept ans ; avec 27 députés il parvient à sauver une représentation parlementaire honorable là où beaucoup s'attendaient à le voir tomber au-dessous de son minimum historique de dix députés en 1958. La performance est d'autant plus notable qu'à la différence de 1981 le PC parvient à résister à la pression socialiste après la victoire présidentielle de ses alliés. Il y a sept ans en effet le score législatif du PC s'était trouvé brutalement ramené au niveau de son candidat Georges Marchais (16,1 % contre 15,5 %). En 1988, rien de semblable ne se produit. Non seulement le parti fait beaucoup mieux que le score d'André Lajoinie mais il améliore même de 1,4 point son résultat de 1986. Dans 413 circonscriptions sur 555, il progresse d'une législative à l'autre. Signe indiscutable de la réalité du phénomène : en dépit de la prime aux notables qui affecte ces élections, il gagne 0,9 point là où ses candidats ne disposaient pas ou très peu de mandats locaux, passant dans ces circonscriptions de 8,6 % en 1986 à 9,5 % en 1988.

Le PS n'a donc pas réussi à faire reculer une nouvelle fois le PC. L'absence d'appel vers la gauche, la mise sous boisseau de tout programme et *a fortiori* de toute promesse électorale expliquent en grande partie ce phénomène. Mais il serait abusif de penser que le PC inverse les tendances lourdes de son déclin enregistrées tout au long de ces dernières années. Il bénéficie, on l'a vu, d'une légère sur-mobilisation de son électorat dans une France très abstentionniste, de l'absence des candidats d'extrême gauche et du retour au scrutin majoritaire qui lui permet dans ses bastions de résister aux prétentions socialistes grâce à l'implantation de ses élus.

Au demeurant, l'un des faits nouveaux du scrutin est l'accentuation du phénomène de notabilisation communiste. Aux précédentes élections législatives à scrutin majoritaire, le score communiste était pratiquement identique dans les municipalités du parti selon que le maire était ou non lui-même candidat : en 1981 dans les villes de plus de 30 000 habitants, le PC obtenait 40,1 % dans le premier cas et 39,7 % dans le second. En 1988, à l'inverse, le score communiste et son évolution depuis 1981 divergent fortement selon le degré d'implication du maire dans l'élection (tableau 10).

TABLEAU 10. — *L'évolution du vote communiste entre les législatives de 1981 et 1988 dans les villes de plus de 30 000 habitants détenues par le PC (Moyenne de % aux suffrages exprimés)*

Type de candidature	Nombre de villes	Législatives 1981 (1er tour)	Législatives 1988 (1er tour)	Indice d'évolution
- Maire candidat en 1988, pas en 1981	10	41,5	37,7	91
- Maire candidat en 1981 et en 1988	13	40,1	34,7	87
- Maire pas candidat ni en 1981 ni en 1988	19	38,7	30,3	78
- Maire candidat en 1981, pas en 1988	9	40,1	29,6	74
- Ensemble des villes communistes	51	39,8	32,7	82

Au total, le PC obtient une moyenne de 36 % des voix là où le maire est lui-même candidat et 30,1 % là où il ne l'est pas, soit une différence de près de 6 points entre les deux situations au lieu de 0,4 % en 1981. Le poids des maires de grandes villes dans le groupe parlementaire s'accroît fortement : en 1981, ils étaient 7 dans un groupe de 44 membres, en 1988 ils sont 11 dans un groupe de 27. Cette personnalisation accentuée dans l'institution parlementaire réduit l'une des spécificités du phénomène communiste.

Le déclin électoral communiste demeure l'une des données fortes de la politique française. Le poids du Parti socialiste dans la gauche ne cesse de croître. Désormais, le PS représente plus de 75 % des suffrages de la gauche dans 60 départements contre 49 en 1986 et 43 en 1981. Dans ses municipalités, là où le maire est candidat en 1981 comme en 1988, le PC enregistre tout de même un recul moyen de plus de cinq points en sept ans, chutant parfois spectaculairement comme à Saint-Ouen (de 46,3 % à 35,2 %), au Havre (de 39,9 à 30,3 %) ou à Saint-Dizier (de 29,1 à 19,7 %). Enfin, sur le plan sociologique, on n'enregistre aucune reconquête entre 1986 et 1988. Le score du PC reste très stable chez les ouvriers (16 % en 1988, 15 % en 1986), chez les employés et chez les salariés du secteur public. Les gains proviennent plutôt de catégories extérieures à la gauche (le Centre et le Marais) ou à la tradition communiste (comme les inactifs, retraités), marquant davantage un apport de voix personnelles qu'une véritable remontée.

LE SECOND TOUR : UNE VICTOIRE A L'ARRACHÉE

L'équilibre gauche/droite du premier tour et le bon score communiste rendent très incertain le résultat du second tour. Il n'est plus sûr que les socialistes puissent atteindre la majorité absolue des sièges. Seul un réveil en leur faveur des abstentionnistes ou les mauvais reports du Front national, comme à la présidentielle, pourraient le permettre. Entre les deux tours, l'heure n'est plus aux finasseries. Les dirigeants du PS battent le rappel. Michel Rocard évoque le retour au pouvoir de Jacques Chirac et Charles Pasqua. François Mitterrand demande aux Français de lui donner une majorité nette sans être excessive. A droite, l'URC retire ses candidats dans les 9 circonscriptions en ballottage où le Front national est en tête de la droite ; en contrepartie, le Front appelle à voter dans la plupart des circonscriptions pour le candidat de l'UDF et du RPR. La gauche dénonce avec vigueur l'alliance de la droite et de l'extrême droite et M. Barre se déclare « troublé ».

En dépit de cette tension grandissante, on n'enregistre le 12 juin aucun bouleversement. Les abstentionnistes restent au niveau record de 29,8 %, soit seulement quatre points de participation supplémentaire. Parmi les nouveaux votants, l'équilibre gauche/droite est assez bien respecté : 53 % se prononcent en effet pour la gauche et 47 % pour la droite. Enfin, les reports de voix du Front national vers la droite modérée sont très supérieurs à ce qu'ils étaient au second tour de la présidentielle, de l'ordre de 80 % au lieu de 65 % le 8 mai.

L'appoint des abstentionnistes et l'indiscipline du Front national sont trop limités pour assurer le triomphe socialiste mais ils suffisent à donner un léger avantage à la gauche. Entre les deux tours, la droite perd un peu plus d'un point dans les circonscriptions en ballottage passant de 49,3 % à 47,9 %. La gauche, quant à elle, progresse de 50,3 à 52,1 %. Au tour décisif, en France métropolitaine, la gauche l'emporte de très peu mais l'emporte tout de même avec 50,7 % des voix contre 49,3 % à la droite. Les socialistes restent de très peu en deçà de la majorité absolue, d'une dizaine de sièges environ puisqu'ils comptent 277 élus sur 575⁶. Le Parti communiste a 27 élus, l'URC et les divers droite 270 et le Front national un seul.

L'avantage socialiste est acquis sur le fil du rasoir. En métropole, 64 sièges se sont joués entre 50 et 51 % des suffrages, rendant vains tous les exercices de simulation effectués jusqu'alors. Un mouvement de 0,5 % dans un sens ou dans un autre aurait donné la majorité absolue au Parti socialiste ou à l'URC. Le changement du mode de scrutin a été pour le PS un atout décisif. Selon les calculs effectués par Elisabeth Dupoirier pour la métropole⁷, le passage de la représentation proportionnelle au scrutin

6. Deux circonscriptions de l'Oise ont vu leurs résultats annulés par le Conseil constitutionnel.

7. *Libération*, 14 juin 1988.

majoritaire a assuré un surcroît de 37 députés au PS et de 12 à l'URC. En sens contraire, il a pénalisé le PC de 17 sièges et le Front national de 32. Au total, avec la représentation proportionnelle, la droite eût été majoritaire à l'Assemblée avec 283 députés contre 272 à la gauche, mais, à la différence de 1986, cette majorité aurait totalement dépendu des députés du Front national.

Au second tour, le succès relatif des socialistes tient à l'échec du RPR, visible malgré la disparition de ses candidats sous le label de l'URC. Comme le montre le tableau 11, dans les circonscriptions marginales, celles où la droite obtenait au premier tour entre 48 et 52 % des voix et où se jouait l'issue du scrutin, le taux de succès du RPR est très inférieur à celui de l'UDF. Dans les 81 circonscriptions de cette catégorie, le pourcentage de succès du RPR est de 15 %, alors que celui de l'UDF atteint 44 %. Différence considérable qui prive l'URC de 11 sièges, ce qui lui aurait assuré un net avantage sur le Parti socialiste.

TABLEAU 11. — *Le taux du succès du RPR et de l'UDF au second tour des élections législatives de 1988 dans les duels PS/URC*

Niveau de la droite au 1er tour (% aux suffrages exprimés)	RPR			UDF		
	Nombre de circonscriptions	Nombre de succès	Taux de succès	Nombre de circonscriptions	Nombre de succès	Taux de succès
- Plus de 55	51	50	98 %	39	38	97 %
- Entre 52 et 54,9	35	29	83 %	40	32	80 %
- Entre 50 et 51,9	22	6	27 %	24	15	63 %
- Entre 48 et 49,9	18	0	0 %	17	3	18 %
- Moins de 48	78	1	1 %	63	1	1 %
TOTAL	204	86	42 %	183	89	49 %

L'échec du RPR n'est pas dû à de mauvais reports du Front national. Au contraire, dans les circonscriptions marginales où l'extrême droite est influente (plus de 10 % des suffrages exprimés), l'UDF enregistre entre les deux tours un recul de la droite légèrement supérieur à celui du RPR (— 2,1 % en moyenne de pourcentage contre — 1,7 % au parti de M. Chirac). C'est le comportement des nouveaux votants qui marque la différence entre les deux formations de l'URC. Dans les circonscriptions marginales où la diminution de l'abstention entre le 5 et le 12 juin est

inférieure à 7 points, le taux de succès de l'UDF et du RPR est exactement le même (26 %). En revanche, là où le recul de l'abstention est supérieur à 7 points, le taux de succès du RPR est de 0 % alors que celui de l'UDF atteint 56 %⁸. Le second tour est ainsi marqué par une mobilisation différentielle. L'appel des dirigeants socialistes aux abstentionnistes a été entendu. Mais pas contre tous les candidats de l'URC, uniquement contre les candidats du RPR.

*

Le second tour des élections législatives donne ainsi son sens à l'ensemble des quatre scrutins qui se sont succédé. Il montre que la défaite de M. Chirac n'est pas seulement celle d'un homme ou celle de la droite. Elle traduit aussi une perte d'influence du RPR. La volonté de recentrage exprimée par les électeurs exclut le parti gaulliste ; ses candidats, pourtant noyés dans l'URC, souffrent d'un handicap d'étiquette. Le RPR perd un nombre important de députés, passant de 158 à 131, alors que l'UDF progresse légèrement (de 132 à 135 inscrits ou assimilés) et surtout, toutes composantes rassemblées, la confédération dépasse pour la première fois son partenaire dans l'hémicycle.

A contrario, le Parti socialiste n'est pas en situation de vainqueur incontesté. Pour la première fois sous la V^e République un scrutin de dissolution n'a pas donné de majorité nette au président de la République. Le poids politique de son ancien allié, le Parti communiste, est beaucoup plus fort que son poids électoral puisqu'il peut décider au coup par coup de soutenir ou de combattre le Gouvernement, poser ses conditions, choisir son terrain. Dans l'opposition, les législatives marquent une étape supplémentaire dans l'intégration du Front national au bloc conservateur. Et dans la course au centre, l'UDF représente pour les socialistes un adversaire plus difficile que le RPR. Après la dissolution brutale et les rudes affrontements entre socialistes et centristes, l'ouverture apparaît bien compromise, réduite à quelques personnalités. La montée des mécontentements que rencontre tout pouvoir laisse une part d'incertitude sur la durée de la neuvième législature.

Une autre stratégie eût été possible — changer les règles du jeu, faire les gestes nécessaires pour disjoindre le centre de la droite, attendre quelques mois pour dissoudre. Mais son issue était incertaine et avec la dissolution précipitée, le Parti socialiste peut se targuer d'une victoire à l'arrachée avec 48 % des sièges dans la nouvelle Assemblée au lieu de 37 % dans la précédente. Et les atouts dont il dispose sont nombreux : il échappe de justesse à une majorité des droites ; mieux, il n'existe pas de majorité de

8. Ont été écartées les circonscriptions marginales où la présence d'un candidat divers gauche, divers droite ou écologiste obtenant au premier tour plus de 3 % des suffrages exprimés pouvait fausser l'analyse des transferts. Au total, le calcul porte sur 59 circonscriptions (31 duels RPR/PS et 28 duels UDF/PS).

sens contraire puisque le PC et l'URC ne peuvent s'allier. Le groupe socialiste est de très loin le plus important de l'Assemblée et il compte à lui seul plus de députés que tous les groupes de droite réunis. Le Gouvernement peut ainsi faire adopter ses projets de loi tantôt avec le soutien ou l'abstention communiste, tantôt avec le soutien ou l'abstention centriste ou bien encore il lui est loisible d'utiliser les armes du parlementarisme rationalisé. Enfin, l'URC est un cartel électoral dont l'acte de décès survient dès le mois de juillet et, à peine dominante au sein de la droite, l'UDF est menacée d'éclatement puisque se constitue un groupe centriste autonome.

Le Parti socialiste ne dispose plus comme en 1981 du confort d'une majorité absolue. Mais il réussit le singulier exploit dans un pays qui penche à droite de conserver la présidence de la République, clef de voûte de nos institutions, et de bénéficier à l'Assemblée des avantages d'une majorité relative.